

L'université
construit

Le Quartier Latin

Bien faire et laisser braire

Journal des étudiants de l'Université de Montréal • Port payé à Montréal

trop
peu!

MONTREAL — 24 SEPTEMBRE 1964

VOLUME XLVIII — NUMERO 4

En trois ans l'Université refuse 9 millions du gouvernement

La première loi concernant le financement des investissements universitaires (1960-61 S.Q. c. 34) prévoyait dans son annexe que l'Université de Montréal dépenserait \$17,050,000 de 1961-62 à 1963-64. Le 19 juin 1964, le ministre de l'Éducation annonçait que, pour cette période, l'Université de Montréal n'avait dépensé que \$8,070,000.

Pendant ce temps, McGill dépensait en constructions \$9,175,000, alors que dans l'annexe de la même loi le gouvernement n'avait prévu que \$7,712,300.

Du côté de Laval, l'annexe de la même loi ne prévoyait les constructions que pour les deux premières années du plan. \$18,800,000 étaient prévus. L'Université Laval a alors trouvé le moyen de dépen-

ser \$23,510,000. Et, dans chaque cas, le gouvernement a payé.

Serge Ménard fait, en pages centrales, une étude des quatre lois du financement des investissements universitaires. Il démontre entre autre que, dans le domaine de la construction, l'Université de Montréal n'avait aucun problème financier. Il tire enfin quelques conclusions qui s'imposent.

La FLQ et les étudiants

La Fédération Libérale du Québec tenait à Montréal, en fin de semaine dernière, son Congrès annuel dont le thème était "La Jeunesse". Le Parti Libéral étant au pouvoir et les recommandations de ses membres devant passer dans la politique du gouvernement, QUARTIER LATIN a cru bon de faire une revue des principales mesures adoptées lors de ce Congrès concernant ses lecteurs.

L'une des principales motions qui furent adoptées par les quelque 500 délégués présents lors du vote fut une proposition de la Commission Politique demandant au Ministère de l'Éducation d'instituer un secteur secondaire public complet dont un cours permettrait l'accès à toutes les facultés de

nos Universités. La même résolution exigeait également du gouvernement qu'il rende public le plan de mise en application de sa politique de gratuité scolaire à tous les niveaux.

Une autre résolution qui visait à l'institution d'une allocation d'étude et de subsistance (pré-scolaire) fut renvoyée pour étude à la Commission Politique.

L'éducation politique constituant une des préoccupations majeures du gouvernement, un plan bien défini fut accepté qui comportait, entre autres mesures précises: le financement de cours d'éducation populaire, une campagne de renseignements, une forme d'enseignement politique de base intégré aux cours d'histoire ain-

si que de favoriser dans nos collèges l'établissement de clubs d'initiation politique.

D'autre part, si le gouvernement entérine la résolution de la Fédération des Étudiants (adoptée), un étudiant représentatif du milieu siègera désormais au Conseil Supérieur de l'Éducation.

D'un autre côté, les subventions gouvernementales pour la recherche scientifique post-graduée seront augmentées, les Ecoles Normales des centres populaires seront fusionnées, on favorisera l'établissement d'un réseau d'auberges de jeunesse et on amplifiera et planifiera le programme d'emploi étudiant sans discrimination politique.

Claude-S. BLOUIN

Dans ce numéro:

Edito:

LE FEDERALISME COOPERATIF

— PAGE 2

Les sports reprennent à l'Université

— PAGE 8

**Un programme de construction
en retard de trois ans**

— PAGES 4-5

**Dans le prochain numéro:
Début des nouvelles étudiantes
internationales**

EDITO

● par Serge MENARD

LE FÉDÉRALISME COOPÉRATIF

Le fédéralisme coopératif n'est pas une théorie canadienne. Ce n'est pas une solution originale trouvée par M. Lamontagne aux problèmes que pose l'existence de deux communautés distinctes au Canada. Le fédéralisme coopératif est né et s'est développé dans d'autres Etats fédéraux. En son nom, on apporte aux problèmes que posent le partage de la souveraineté entre deux niveaux de gouvernement des solutions que ne peuvent accepter les Canadiens français.

Nos voisins du Sud ont fait et font encore l'expérience du fédéralisme coopératif. Cette théorie trouve sa principale expression dans le plan conjoint avec une clause de compensation fiscale pour les Etats qui ne veulent pas s'intégrer au plan.

Les grands problèmes nationaux sont donc étudiés dans la capitale fédérale où l'on met sur pied des plans qui sont en mesure d'y faire face à l'échelle de tout le pays. Si une partie ou la totalité du plan touche un sujet qui relève de la juridiction des Etats, on en fait un plan conjoint. Les Etats qui acceptent administrent le plan fédéral; ceux qui refusent, reçoivent une compensation fiscale.

Ainsi, malgré le partage de la souveraineté, on apporte des solutions uniformes aux problèmes d'envergure nationale sauf dans les Etats où les Législatures locales ont jugé que le plan fédéral ne convenait pas à leurs propres besoins.

Ce système a deux conséquences immédiates : d'abord la dévalorisation des Législatures locales qui, en pratique et dans la majorité des Etats, ne se réunissent plus que pour accepter les plans conjoints, deuxièmement la revalorisation du rôle du gouverneur; grand responsable de l'administration, la multiplication des plans conjoints augmente d'autant ses responsabilités et son importance face aux organismes législatifs de l'Etat.

A long terme, on peut dire que ce régime permet le passage en souplesse d'un vérita-

ble Etat fédéral à un Etat unitaire fortement décentralisé. Unitaire parce que tout est conçu dans la capitale du pays, décentralisé parce que ce sont des officiers responsables devant les populations locales, les gouverneurs des Etats, qui administrent les plans conjoints, et parce que l'accord des Législatures locales est toujours nécessaire avant l'application à une région du plan fédéral.

Ce régime nous apparaît idéal dans un pays qui devient de plus en plus homogène. Il nous apparaît idéal pour le Canada anglais. Mais il est contraire aux aspirations du Canada français. Il n'est pas question pour nous qu'un gouvernement dans lequel nous sommes minoritaires prenne l'initiative politique dans des champs de juridiction que nous avons toujours considérés comme essentiels : l'éducation par exemple.

Or, c'est bien ce qu'encourage le fédéralisme coopératif. Un problème prend une envergure pan-canadienne : le financement des étudiants par exemple. La capitale fédérale imagine un plan ingénieux : garantir les emprunts que les étudiants pourront faire dans les banques. Le plan est administré par les provinces car ce sont elles qui déterminent quels sont les étudiants qui auront droit d'emprunter sous le plan fédéral. La compensation fiscale est prévue pour les provinces qui ne désirent pas adhérer au plan.

On peut dire que ce n'est pas exactement ce régime qu'imaginent les journalistes qui sont sympathiques à la formule avancée par M. Maurice Lamontagne. Ce qui les frappe, c'est surtout l'aspect consultation du fédéralisme coopératif. Ainsi LE DEVOIR du 19 septembre pouvait se plaindre que l'on n'ait pas consulté les premiers ministres provinciaux dans le choix du drapeau canadien. Mais le fédéralisme coopératif ne s'applique pas aux domaines de juridiction fédérale. Si M. Pearson avait effectivement consulté les premiers ministres provinciaux avant de proposer un modèle de drapeau, cela aurait peut-être été un geste politique habile mais il n'y était nullement tenu par l'application du fédéralisme coopératif.

Cette formule exige évidemment la consultation des gouvernements provinciaux. Mais uniquement parce qu'elle prévoit l'envahissement par le fédéral des champs de juridiction provinciales, avec l'accord des gouvernements provinciaux qui devront administrer le plan. On comprendra que cet envahissement se fera au hasard des besoins, cas par cas, plans conjoints après plans conjoints.

Cela nous croyons, les Canadiens français n'en veulent pas. Evidemment, ils seront toujours libres de refuser les plans du fédéral et acquérir ainsi peu à peu un statut tout-à-fait spécial au sein de la fédération canadienne. Mais ils prennent là un bien grand risque. Car à chaque plan conjoint, le gouvernement du Québec est placé devant un fait accompli. Politiquement, l'initiative est passée au fédéral même sur les sujets de juridiction provinciale.

En effet, le Québec, s'il refuse un plan conjoint d'aide aux étudiants par exemple, doit en imaginer un autre et le mettre sur pied le plus vite possible. Sans quoi, son attitude aura l'air trop négative. L'argument des étudiants québécois frustrés de leur prêt sera trop facile; ils pourront dire à Québec : "Vous nous privez des sommes dont nous avons un réel besoin pour de vagues motifs nationalistes !"

Or, ce même gouvernement peut être très conscient des problèmes étudiants, mais estimer que d'autres problèmes sont plus pressants encore et que les efforts de l'Etat doivent, pour le moment, porter ailleurs. L'attitude du fédéral lui force la main dans le domaine de l'Education. Le fédéral fixe pour lui les priorités d'investissement.

D'ailleurs, nous ne croyons pas que le fédéralisme coopératif puisse se développer normalement si une province se prévaut continuellement de la clause d'exclusion.

Pour se développer au Canada, le fédéralisme coopératif demande une homogénéité que nous n'avons pas et dont nous ne voulons pas.

blocs notes

La CSN appuie les journalistes de "La Presse"

Par le truchement des journaux nous apprenions en fin de semaine dernière que la CSN avait donné son appui aux journalistes de LA PRESSE. La nouvelle n'a surpris person-

ne. Ou plutôt oui, la nouvelle a surpris beaucoup de monde à cause du retard accusé.

Il paraît invraisemblable que la CSN ait attendu trois mois et demi pour donner son appui aux journalistes de LA PRESSE qui, somme toute, étaient dans une excellente position du point de vue syndical.

En effet, les journalistes sont victimes d'un "lock-out" et ont vainement essayé depuis le début du conflit de procéder avec diligence pour régler le différend qui empêche la publication du "plus grand quotidien français d'Amérique".

Même en acceptant que la CSN ait voulu procéder avec prudence, il est inadmissible qu'elle n'ait pas donné son appui sans réserve aux journalistes et l'on s'explique fort mal ce délai.

Mais maintenant que la CSN a donné son appui, elle doit tout mettre en oeuvre pour tenter de régler cette importante grève qui non seulement paralyse un journal, mais met en lumière un aspect important du journalisme contemporain : celui de l'information honnête face aux intérêts des propriétaires de journaux.

Jacques ELLIOTT

A VENDRE

RAMBLER 59 - Excellente condition - Pressant besoin d'argent - \$200.00
M. PICARD - 735-1028

L'ARGENT
ET
L'ETUDIANT

Commentaire :

Lesage parla... Et l'on vota

Le Premier Ministre participa assez activement aux délibérations du dernier congrès de la F.L.Q.; nous ne pouvons que nous en réjouir et l'en féliciter. Toutefois, nous ne saurions accepter qu'une assemblée, réunissant par moments plus de 800 personnes, soit dominée par l'influence d'un seul homme.

On ne pourrait affirmer honnêtement que le Premier Ministre, en fin de semaine dernière, ait eu le monopole du micro; ses interventions furent, tout au contraire, fort pertinentes et plutôt limitées en nombre.

Cependant, et à la suite d'une quinzaine d'interventions de M. Lesage, PAS UN SEUL

vote n'est pris qui va à l'encontre de ces interventions, là ça ne va plus! Que le chef d'un parti politique exerce une forte influence, d'accord. Que le chef d'un parti politique soit plus renseigné que les membres, cela va de soi. Que la majorité des délégués acceptent, après discussions, les arguments du chef, cela s'explique. Mais que, dans tous les cas, tous les délégués entérinent sans condition les opinions du chef, là on ne marche plus! Pourquoi un congrès alors?

Le Parti Libéral est un parti démocratique, j'ose le croire (il a fait ses preuves). Le Premier Ministre l'a d'ailleurs proclamé bien haut au banquet

de clôture mais... je pense également que... peut-être, les membres ne le savaient pas.

Ce n'est pas au Premier Ministre qu'il faut s'en prendre; la faute en est aux délégués qui n'ont peut-être pas compris qu'une telle rencontre avait pour but premier d'établir une politique et que cette politique devait être celle de tous les membres et non d'un seul homme. Le fait, par exemple, qu'aucune intervention contraire à l'opinion du chef après son énoncé ne fut exprimée (en exceptant 2 ou 3 étudiants anarchistes) est, pour nous, une preuve de lâcheté collective. Peut-être le régime duplessiste a-t-il marqué une génération toute entière?

Quand donc les membres de nos partis politiques se rendront-ils compte que la grandeur d'un homme ne fait pas la vitalité et l'honnêteté intellectuelle de ces mêmes partis?

Cette vie intérieure à base d'engagement politique, elle n'est pas pleinement réalisée au sein du parti libéral et nous le regrettons. Qu'il y ait eu, sur un total de quelque 2,000 délégués inscrits, une participation moyenne (aux délibérations) de moins de six ou sept cents membres en est un indice suffisant.

Il est vrai que le thème (La Jeunesse) n'intéressait personne. On a voulu escamoter les sujets explosifs de l'heure, mais il ne faudrait pas en prendre l'habitude car la Fédération ne s'en relèverait pas.

Demoiselle (20 ans), de Colombie-Britannique, étudiante en langue française à l'U. de M., cherche pension dans famille canadienne-française.

Miss Mélanie MacLENNAN

Appeler le soir : RE. 1-1161

A DEUX PAS DE L'UNIVERSITE

Venez manger une cuisine de chez nous
VOUS VOUS SENTIREZ CHEZ VOUS (1)

SERVICE RAPIDE CUISINE QUEBECOISE
serveuses agréables portion généreuse

REPAS COMPLET : 80¢

VENEZ MANGER AU "MONACO"

(Vous pourrez parler librement, même si vous êtes séparatistes!
Par les temps qui courent... c'est rare!)

RESTAURANT MONACO

5273, COTE-DES-NEIGES Maison québécoise

(1) Le café sera froid, le repas mal préparé et la serveuse vous engueulera!

LE QUARTIER LATIN

journal bihebdomadaire

des Etudiants de l'Université de Montréal

Publié par l'A.G.E.U.M.

Membre de la Presse Etudiante Nationale

Directeur : Serge Ménard
Rédacteur en chef : Jacques Elliott
Chef des nouvelles : Chantal Gagnon
Directeur des reportages : Pierre Beausoleil
Directeur artistique : Jules Arbec

Editorialistes : Denise Bombardier-Lamontagne, Guy Dancosse, Claude Girard, Roger Soublière, Jacques Trudel.
Chargés de chroniques : Claude Bachand (affaires internationales), Claude Blouin (affaires nationales), Daniel Latouche (nouvelles étudiantes internationales), François Leduc (politique), Jean-Yves Sinclair (éducation).

Publicité : Georges Lefebvre — 737-6561

Abonnement pour l'année universitaire : \$3.00

C.P. 6128 — Local 707 — 738-9616

2222, ave Maplewood, Montréal 26

Imprimé à 8430, rue Casgrain,
Montréal



109 MICHEL PROVOST,
Imprimeur

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Les opinions émises dans ce journal ne sont pas nécessairement celles de l'A.G.E.U.M.

Prolongement de séjour au Canada

Le mardi 29 septembre 1964, de 9h du matin à 4h de l'après-midi, au local 705 du Centre social, des représentants de l'immigration canadienne se tien-

dront à la disposition des étudiants de pays étrangers qui doivent obtenir un permis de prolongement de séjour au Canada.
COSMOPOLIS

COSMOPOLIS

Association des étudiants étrangers de l'U. de M.

"PRESENTE"

DANSE D'ACCUEIL

DATE : Vendredi 25 septembre 1964

HEURE : 8 h. 30 du soir

LIEU : Grand Salon du Centre social —

ORCHESTRE et SPECTACLE

Seul(e) ou accompagné(e), tu seras ravi(e) par la
GAIETE et l'AMITIE.

PRIX : \$1.00 par personne

JEUDI, 1er OCTOBRE

en marge de la SEMAINE DES NOUVEAUX

— Programme —

- Allocution de Monsieur le vice-recteur
- Présentation de l'exécutif
- Mot de Monsieur l'aumônier

Spectacle des Affreux Cyniques

Ils font pleurer les morts,
rougir les plus mesquins!

Grande est leur portée, victime est leur public!

GRAND SALON

A LA POWDRIERE

"LA MAIN PASSE"

de Georges FEYDEAU

"... On rit beaucoup à "La Main Passe et je pense que l'on y rira longtemps."

Jean BASILE,
"Le Devoir"

"... the brilliant bedroom comedy is still as modern as tomorrow's gossip columns."

Zelda HELLER,
"The Gazette"

"... all very spirited, wildly amoral, desperately zany, impossible to describe in a same-manner and marvelously theatrical..."

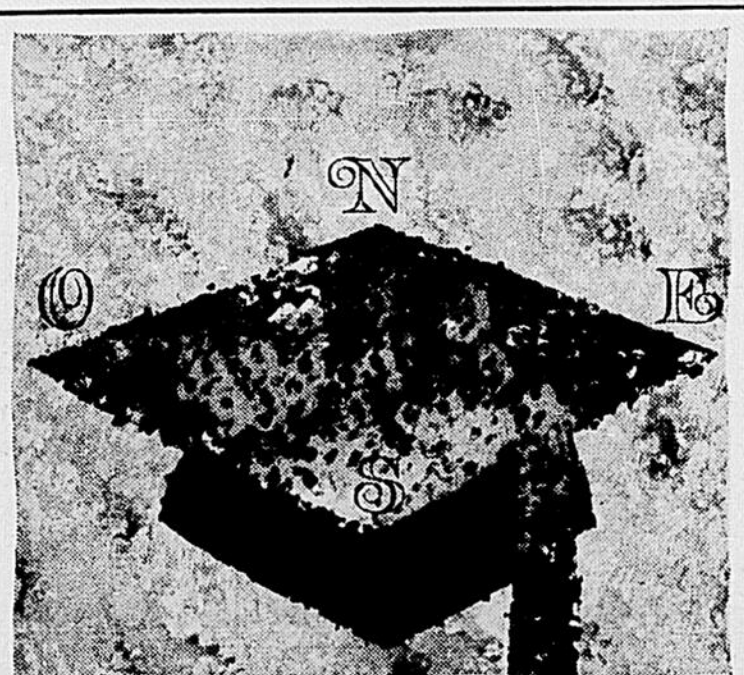
Lawrence SABBATH,
"The Star"

RELACHE
dimanche et lundi

RESERVATIONS :

526-0821

Prix spécial aux étudiants,
sauf le samedi : \$1.50



Dans quelque direction que vous vous engagiez après avoir obtenu votre diplôme, vous trouverez à votre disposition l'une des 1,100 succursales de la Banque Royale. Entre temps, si nous pouvons vous être utiles, n'hésitez pas à venir nous voir.



BANQUE ROYALE

L'Université avait l'argent pour construire ... Mais pas de plans

Par **SERGE MENARD**

L'une des dix lois concernant l'éducation et votées à la session de 1960-61 (le chapitre 34) autorisait le ministre de la Jeunesse "à préparer en collaboration avec les institutions universitaires un programme de contribution gouvernementale à leurs investissements, réparti sur cinq années financières à compter du 13 avril 1961 et n'excédant pas cent soixante-quinze millions de dollars par année". C'est le texte de l'article 3 de la loi.

L'article 4 stipulait que les institutions universitaires désireuses de bénéficier de l'aide gouvernementale pour le financement de leurs investissements, réparti sur cinq années financières à compter du 13 avril 1961 et n'excédant pas cent soixante-quinze millions de dollars par année". C'est le texte de l'article 3 de la loi.

L'article 4 stipulait que les institutions universitaires désireuses de bénéficier de l'aide gouvernementale pour le fi-

Chaque année, en vertu de l'article 5, la Législature devait déterminer le montant et l'échéance des subventions accordées par la Province aux institutions universitaires pour fin d'investissements.

L'article 6 référerait enfin à une annexe où étaient détaillés les projets des universités ainsi que les sommes qui devaient normalement être consacrées à leur réalisation.

L'EXCELLENT CREDIT IMMOBILIER DE LA PROVINCE

Certains pourront être surpris de la largesse du gouvernement en matière de construction et s'étonner qu'il ne fait pas plus pour d'autres aspects de l'éducation supérieure. Il faut dire que le crédit immobilier était en 1960 excellent, les gouvernements Union nationale ne s'en étant pratiquement pas servi. De plus, une grande partie des fonds sont avancés par la centrale d'hypothèque et de lo-

COMMENT LES UNIVERSITES ALLAIENT PROFITER DU PROGRAMME

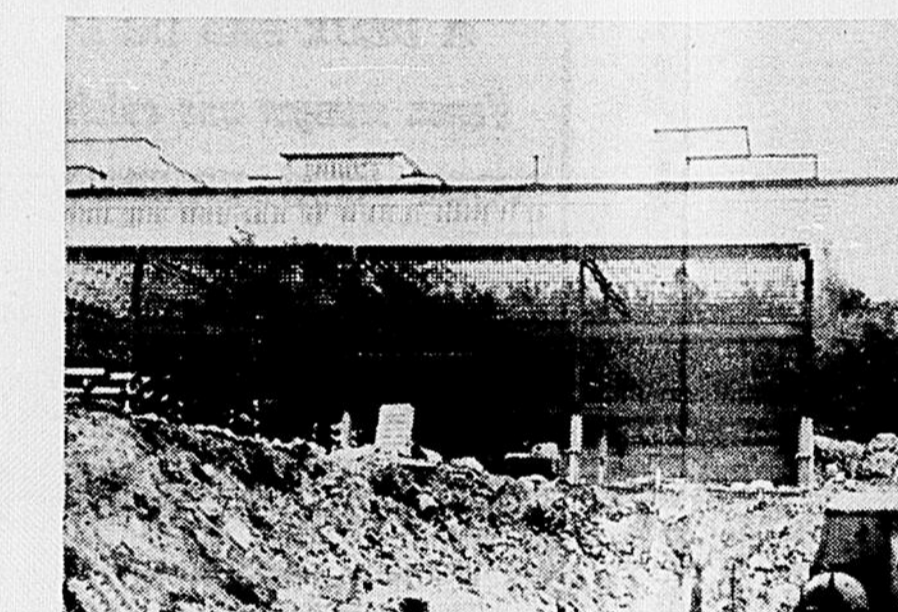
D'autres lois du financement des investissements universitaires devaient suivre. Pour toutes les universités du Québec sauf pour l'Université de Montréal, elle devait signifier l'autorisation de dépenser plus que ce qui avait d'abord été prévu à la session de 1960-61.

L'Université de Montréal ayant dépensé beaucoup moins que ce qu'elle a été autorisée à dépenser devait voir les sommes mises à sa disposition par la Législature chaque année, nettement inférieures à celles prévues en 1960-61. Il est facile d'ailleurs de suivre ce phénomène sur le Tableau I.

RAPPEL D'UN DISCOURS AVANT-GARDISTE DE MGR LUSSIER

Ceux qui ont une bonne mémoire se souviendront qu'en 1961, Mgr Lussier avait fait un

sier parlait déjà de nouvelles constructions. Nombreux étaient ceux qui avaient alors dénoncé sa "folie des grands". L'avenir devait démontrer que Mgr Lussier n'avait pas vu grand, il avait vu juste.



\$500,000 pour un édifice temporaire. L'université prétend qu'ils n'ont pas d'argent pour en construire un permanent. L'auteur affirme, preuves à l'appui, qu'ils n'ont pas de plans.

Mais où sont donc ces grandes constructions qu'il avait alors annoncé et que le gouvernement était prêt à financer? A preuve les sommes qui ont été accordées aux autres universités. Une bonne partie de ces projets sont restés au stade de projet et malgré toute la bonne volonté du monde, le gouvernement ne pouvait tout de même pas payer pour des constructions qu'on n'élevait pas.

POURQUOI ON N'A PAS CONSTRUIT

Avant d'assurer l'Université qu'une telle somme serait sacrée à tel édifice, le ministre de la Jeunesse voulait voir les plans d'architecte. L'Université de Montréal n'avait jusqu'à l'avenue Decelles; les ailes ouest n'étaient pas encore aménagées que Mgr Lus-

sier et le ministre de l'Éducation annonçaient le 19 juin 1964 qu'aucun plan soumis par une université dans le cadre de ce programme d'investissement universitaire n'avait été refusé.

par ailleurs, ces fonds ne sont pas perdus, puisqu'il s'agit d'un programme d'investissements qui s'échelonne sur plusieurs années: s'il arrive que des projets doivent être retardés, l'université n'a qu'à revenir devant le gouvernement, au cours de l'une ou l'autre des années subséquentes, pour se faire accorder les sommes dont elle a besoin pour entreprendre les travaux qu'elle avait ainsi retardés pour des raisons, sans aucun doute valables, mais qu'elle est seule à juger."

Si le crédit immobilier de la province continue d'être aussi bon, si le gouvernement ne change pas, en somme si tout va normalement, l'Université devrait pouvoir récupérer les sommes qu'elle n'a pas su utiliser depuis 1961. C'est pour une part ce qui explique l'ampleur des travaux actuels sur le campus.

C'EST L'HOPITAL UNIVERSITAIRE QUI DEVAIT COUTER LE PLUS CHER

La grande raison pour laquelle l'Université n'a pas utilisé les millions mis à sa disposition par la Législature est qu'elle n'a pas entrepris la construction de l'hôpital universitaire. Une somme de \$15,000,000 était prévu à cet effet dans la loi de 1961, \$8,000,000 devant être dépensés entre 1961 et 1964. Une somme additionnelle de \$1,200,000 était prévu pour la résidence des infirmières qui devait être construite l'année dernière.

AUTRES PROJETS RETARDES

L'hôpital universitaire n'est pas le seul projet resté en plan.

La maison des étudiantes à la place de l'Université;

devait être terminée en juin 1963 et le gouvernement était prêt à accorder \$900,000 à cette fin. On sait où en est le projet mais il faut ajouter que cette fois, le gouvernement versera \$1,350,000.

Cependant, cela se fait au détriment des étudiants. Au lancement du plan, on prévoyait \$1,000,000 pour une résidence des étudiants. Dans le Bill 43 de la session 1963-64 le gouvernement ne montre plus que \$470,000 à cet item.

\$800,000 devait être consacré à l'agrandissement de la

Les sources

Pour établir les faits que nous dévoilons, nous nous sommes basés sur les sources suivantes: les lois du financement des investissements universitaires de 1961, 1962, 1963 et 1964 soit:

la loi 9-10 Eliz. II c. 34 (sanctionnée le 10 juin 1961)

le bill 52 tel qu'adoptée par l'Assemblée Législative (le 4 juillet 1962)

le bill 61 tel qu'adopté par l'Assemblée Législative (le 2 juillet 1963)

le bill 43 tel qu'adopté par l'Assemblée Législative (le 15 juillet 1964)

ainsi que la conférence de presse que donnait le ministre de l'Éducation le 18 juin 1964 telle que rapportée par LE DEVOIR dans l'édition du lendemain ainsi que le tableau des dépenses en construction des universités remis à la presse à cette occasion.

TABLEAU COMPARATIF des prévisions de 1961 des crédits approuvés l'année précédente et des dépenses des universités			
	1961/62	1962/63	1963/64
LAVAL			
Prévisions de 1961	15,300,000	5,500,000	
Approuvés l'année précédente	15,300,000	9,500,000	8,620,000
Dépenses	15,535,000	7,975,000	9,000,000
MONTREAL			
Prévisions de 1961	2,800,000	6,900,000	7,350,000
Approuvés l'année précédente	2,300,000	3,800,000	6,100,000
Dépenses	1,150,000	2,885,000	4,035,000
SHERBROOKE			
Prévisions de 1961	3,600,000	2,150,000	
Approuvés l'année précédente	3,600,000	3,900,000	2,875,000
Dépenses	3,600,000	3,900,000	2,875,000
McGILL			
Prévisions de 1961	1,000,000	2,297,300	4,415,000
Approuvés l'année précédente	1,000,000	3,750,000	6,750,000
Dépenses		2,530,000	6,645,000
BISHOP'S			
Prévisions de 1961	630,000	1,980,000	
Approuvés l'année précédente	630,000	1,250,000	1,500,000
Dépenses	110,000	990,000	1,455,000
SIR GEORGE WILLIAMS			
Prévisions de 1961	1,200,000	1,300,000	1,000,000
Approuvés l'année précédente	1,200,000	800,000	1,450,000
Dépenses	1,200,000	800,000	890,000

Sources:
9-10 Eliz II S.Q.C. 34
Session 1961-62 Bill 52
Session 1962-63 Bill 61
Conférence de presse du ministre de l'Éducation donnée à Québec le 19 juin 1964.

Tableau comparatif des prévisions gouvernementales et des dépenses pour l'Université de Montréal

	1961-62	1962-63	1963-64	1964-65	1965...
Prévisions de 1961 (1960-1961 S.Q. c.34)	2,800,000	6,900,000	7,350,000	7,000,000	
Prévisions de 1962 (Session de 1962 Bill 52)		3,800,000	2,350,000	2,100,000	
Prévisions de 1963 (Session de 1963 Bill 61)			6,100,000	4,900,000	
Prévisions de 1964 (Annoncées par le ministre le 19 juin 1964) (Session de 1964 Bill 43)				7,750,000	6,350,000
Dépenses	1,150,000	2,885,000	4,035,000		

nancement de leurs investissements devaient soumettre leur demande au ministre de la Jeunesse. Celui-ci devait, par la suite, demander aux universités de présenter leur demande accompagnée d'un plan d'architecte des constructions projetées.

gement et le gouvernement remboursera sur une très longue période à un intérêt plus que raisonnable.

Il est plus facile de trouver des sommes pour la construction que pour les dépenses courantes.

grand discours dans lequel il annonçait des développements extraordinaires à l'Université de Montréal. Hôpital universitaire, résidence d'infirmières, escalier roulant, expropriation jusqu'à l'avenue Decelles; les ailes ouest n'étaient pas encore aménagées que Mgr Lus-

salle à manger et à un ascenseur additionnel. Vous avez vu une salle à manger agrandie vous? Et un nouvel ascenseur?

La centrale thermique devait être terminée en 1963 au coût de \$2,000,000. On avait dépensé en juin 1963 \$160,000 à cette fin.

L'Université a cependant utilisé une partie de l'argent qui était à sa disposition à des fins qui n'avaient pas été prévues au lancement du plan de financement des investissements universitaires. Mais toutes les universités ont fait de même. La différence entre les autres universités et l'Université de Montréal, c'est que les autres universités ont dépensé plus alors que l'Université de Montréal a dépensé moins. Cela est clair lorsque l'on consulte le tableau II.

TEL : 849-3130

Da Pasquali

La seule véritable
PIZZA NAPOLITAINE
SPAGHETTI - LASAGNA
FETUCINE - GNOCCHI
RAVIOLI - RIGATONI
SUB-MARINE SANDWICH
Café expresso
1414, STANLEY

LIVRAISON GRATUITE
TEL. 735-3623

chez vito
PIZZERIA

La seule véritable PIZZA NAPOLITAINE
SPAGHETTI, LASAGNA, FETUCINE
GNOCCHI, RAVIOLI, RIGATONI

5412, COTE-DES-NEIGES
CAFE EXPRESSO



MAURICE BOIVIN
AGENT DE L'A.G.E.U.M.

L'A.G.Ē.U.M.

vous offre

\$5,000.00

d'assurance-vie

pour seulement \$7.50 par année

RENOUVELABLE ET CONVERTIBLE SUR TOUS LES PLANS INDIVIDUELS DE LA LAURENTIENNE,
Y COMPRIS LES PLANS UNIVERSITAIRES A PRIME REDUITE OU REGULIERE.

PROTĒGEZ

votre vie
 votre assurabilité future
 vos engagements
 vos taux d'assurance-vie

N.B.: L'A.G.E.U.M., par ce Plan-Groupe et la réduction de prime qu'il permet, fait réaliser à ses membres une économie collective de plus de \$100,000.00!

INSCRIVEZ-VOUS IMMĒDIATEMENT

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET FORMULE D'ADHĒSION:

735-2581

(Messages: 24 heures par jour)

A LA GALERIE AGNES LEFORT

Exposition de Borduas

Place à la magie

Place aux mystères objectifs

Place à l'amour

Place aux nécessités.

L'exposition de peintures inédites, provenant de la succession Borduas, qui se tient présentement à la Galerie Agnès Lefort, nous replonge au milieu de cette exigence marquée par ces quelques li-

gnes tirées du Refus Global. Cette présentation d'huiles déroule avec beaucoup de précision les diverses facettes d'une oeuvre dont le temps ne fait que confirmer son incontestable valeur.

Les complexités que renferment une multiplicité de couleurs entre 1954 et 1958, mènent à une impasse que l'esthétique d'une peinture abstraite ne saurait mieux juger

qu'en la confondant aux modulations d'une solitude exilée. Vivantes par une sensibilité érigée sur un relief précis, les diverses compositions, que sont les toiles de Borduas, atteignent avec le temps une sobriété exaspérante parce qu'elles trient la couleur et la nuance pour n'en conserver que l'empreinte. Et c'est ce que sont les dernières huiles de Borduas: des empreintes figées

sur le temps par la nécessité d'une émouvante fixation.

En éliminant les couleurs vives pour ne garder que le brun, le noir et le blanc, Borduas engage son oeuvre dans la voie d'une rigoureuse sensibilité. Les couleurs sont décisives, se refusant aux compromis de la nuance mais accusant la nécessité du relief.

Nicole BROSSARD



**BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPERIALE**
Plus de 1260 succursales à votre service

UNIVERSITE DE MONTREAL

Service de Préparation au Mariage Universitaire (S.P.M.U.)

SESSIONS ORGANISEES POUR L'ANNEE 1964-1965

FACULTES	DATES	RESPONSABLES
Droit et Lettres	16 au 18 octobre	M. et Mme Yves Bertrand, RE. 7-4786
Polytechnique (1er groupe)	23 au 25 octobre	M. et Mme Jean Chaumette, Poly 5e
Architecture		
Médecine	13 au 15 novembre	M. et Mme Jean-Marie Latreille, 737-4404
Psychologie-Philosophie		
Sciences sociales	27 au 29 novembre	M. Paul Bélanger, 276-3184 M. Claude Valois, CR. 3-5390
Sciences religieuses		
Ecole Normale secondaire		
Ecole Normale supérieure		
Hautes Etudes Commerciales	23 au 25 janvier	M. Georges Zacharian, 272-1386
Polytechnique (2e groupe)	5 au 7 février	M. et Mme Claude Comtois, Poly 5e
Chirurgie dentaire		
Sciences	26 au 28 février	M. et Mme Pierre Catelier, 733-5857
Pharmacie		
Ecole d'Hygiène		
Education-physique	12 au 14 mars	—737-5968
Diététique		—739-9995
Réhabilitation		
Technologie médicale		
Institut pédagogique		
St-Georges		

**Dans la force de l'âge, une
province bâtit son présent, son
avenir et choisit son plaisir...**



MOLSON-la vraie bonne bière de chez nous

SPORTS

Nombreux changements à la direction des sports

Football

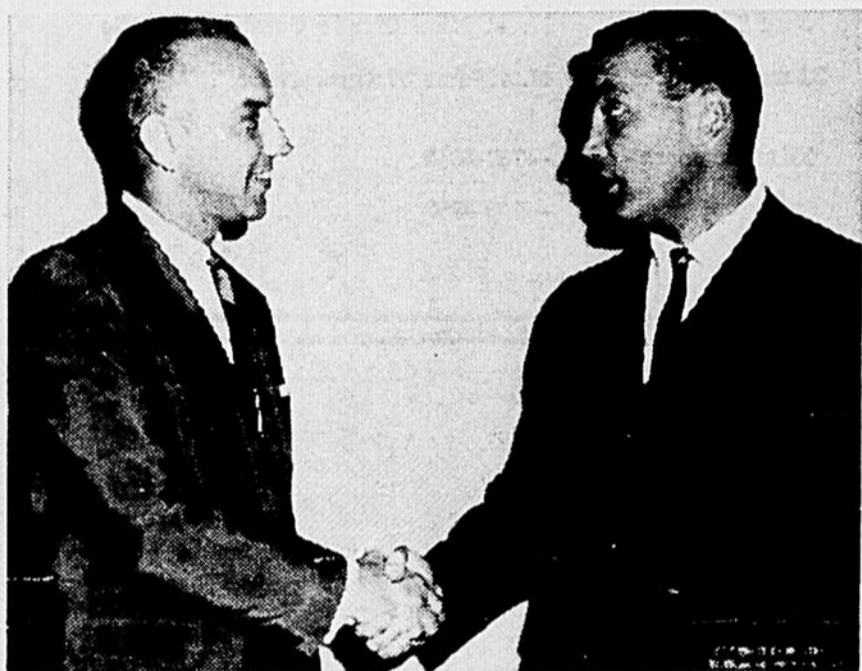
La direction des sports de l'U. de M. a nommé à la direction de l'équipe de football des Carabins, DAVE KING.

MIKE KOVAC sera l'assistant de King.

Dave King, encore étudiant à l'école secondaire "Danforth Tech." de Toronto, joua du-

tructeur de l'équipe des Carabins. Mais ses qualités de meneur d'hommes et ses connaissances du football lui ont permis d'accéder au poste d'entraîneur en chef à l'U. de M.

De même que King, Mike Kovac a joué pour l'équipe de l'école secondaire de Sudbury durant 5 ans. Puis, il joua



Dave King, à gauche, nouveau directeur de l'équipe de football de l'Université de Montréal accueille son assistant Mike Kovac.

rant 5 ans pour l'équipe de son école. Le goût du sport ne s'arrêta pas là, il se joignit ensuite à des équipes de l'ORFU, dont Balmy Beach pendant 3 saisons et aussi Kitchener-Waterloo en 1957-58. Les Alouettes de Montréal ne tardèrent pas à l'engager à cause de ses aptitudes, cela de 1958 à 1961. Puis sa carrière se poursuit comme assistant ins-

tructeur de l'équipe de l'Université Western-Ontario avant de passer aux Alouettes, où il excellait pendant neuf saisons. A sa retraite comme joueur actif, il a dirigé l'équipe NDG de la ligue junior de la QRFU avant d'être appelé comme assistant de King.

Les Carabins joueront leur première partie le 26 sept. à McGill.

L'équipe de soccer de l'U. de M. dans la ligue interuniversitaire O.Q.A.A.

Le sport du soccer, qui a fait son apparition sur le campus il y a deux ans, a rapidement pris de l'expansion. Les nombreux étudiants étrangers à l'U. de M. se sont naturellement intéressés à ce jeu, mais les Canadiens français ont également manifesté de l'intérêt, puisque plusieurs ont pu se mériter une place sur l'équipe.

L'an dernier, sur 6 parties, les Carabins ont subi 2 défaites, ont fait 2 matchs nuls et ont remporté 2 victoires, dont une sur McGill.

Cet automne, l'équipe des Carabins jouera dans la section Est de la ligue interuniversitaire O.Q.A.A., en compagnie de McGill et Queen's de Kingston. Le gagnant de cette section sera opposé en finale

au vainqueur de la section ouest, qui comprend: Toronto, McMaster de Hamilton, Guelph et Waterloo.

LUCIEN LABORDE a de nouveau été engagé comme entraîneur. Laborde est diplômé en éducation physique et sportive de l'Université de Budapest. Il a fait partie, durant plusieurs années, de l'équipe nationale hongroise. Puis, il a joué comme professionnel avec les célèbres clubs français de Sochaux, Lille et du Racing de Paris.

Tous les étudiants intéressés par ce jeu sont invités à se rendre au parc Kent pour les pratiques, qui ont lieu les lundis et mercredis, à 6 h. du soir. Les nouveaux ainsi que les étudiants étrangers sont spécialement les bienvenus.

CALENDRIER

Sam. 26 sept. — 2 h.
U. de M. vs Macdonald
Merc. 30 sept. — 7 h.
U. de M. vs McGill (Coupe)
Merc. 7 oct. — 8 h.
McGill vs U. de M. (Coupe)
Merc. 14 oct. — 8 h.
Macdonald vs U. de M.
Sam. 17 oct. — 2 h.
U. de M. vs McGill (OQAA)
Vend 23 oct. — 8 h.
McGill vs U. de M. (OQAA)
Sam. 31 oct. — 12 h.
Queen's vs U. de M. (OQAA)
Sam. 7 nov. — 4 h. 30
U. de M. vs Queen's (OQAA)
Sam. 14 nov. FINALE

Nouveau directeur de l'équipe d'athlétisme

Les étudiantes et étudiants qui désirent s'entraîner aux différentes épreuves de courses, sauts et lancers peuvent le faire au parc Kent les lundis et mercredis de 6 h. à 8 h. du soir.

Les membres de l'équipe interuniversitaire seront choisis à la suite des championnats de l'Université qui auront lieu le 10 octobre au parc Kent. Le championnat interuniversitaire O.Q.A.A. aura lieu le 24 octobre à l'Université Western, en Ontario.

Monsieur Michel VOLET a



été appelé pour remplacer M. G. Simond à la direction de l'équipe d'athlétisme. Volet est un diplômé en Education physique de l'Université de Lausanne (Suisse). Il a connu de nombreux succès tant en Suisse qu'à l'étranger dans les compétitions d'athlétisme. Récemment nommé professeur à plein temps à l'école d'Education physique de l'U. de M., Volet apportera toute son expérience pour assurer le succès de l'équipe dans les compétitions interuniversitaires qui auront lieu cet automne.

Golf

Dimanche dernier, avait lieu, au club de golf Municipal de Montréal, la première ronde de qualification pour le choix de l'équipe interuniversitaire. Par une très belle température, on enregistra d'excellentes rondes et la journée fut couronnée de succès. Du nombre des 15 participants, les 8 premiers sont éligibles pour la dernière ronde de 36 trous qui aura lieu dimanche prochain, à 8 h. 30, au magnifique parcours de Laval-sur-le-lac.

Voici les résultats:

1—Michel Drouin	73
2—Jean Béchar	75
3—Guy Lemay	76
4—Jacques Lecavalier	77
5—Guy Thibaudeau	77
6—Claude Boisvert	78
7—Hubert Lecavalier	78
8—Benoît Champagne	80
9—Yves Newman	81
10—François Mathys	85
11—André Verville	87
12—Guy Ferland	88
13—Jean Vézina	88
14—Jacques Nols	89
15—Pierre Grenier	89

La Maisonnée

SPECIALISTE DE LA CUISINE CANADIENNE

vous invite à venir déguster ses plats appréciés par un grand nombre de vos confrères

5375, GATINEAU

A VOTRE SERVICE

BANQUE

CANADIENNE

NATIONALE